

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ EST MORBIHAN 2023-2027

Annexe I
Cahier des fiches
actions



SOMMAIRE

AXE 1 <u>ÊTRE ACTEUR ET CITOYEN DE SA SANTÉ</u>

- Promotion, Education et Prévention à la santé
- 2 Santé Mentale
- 3 Participation et Responsabilité populationnelle

AXE 2 PROMOUVOIR DES CADRES DE VIE FAVORABLES À LA SANTÉ

- 1 Environnement intérieur, habitat et qualité de l'air intérieur
- 2 Urbanisme Favorable à la Santé
- 3 Bien vivre ensemble

FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS, NOTAMMENT AUPRÈS DES PUBLICS VULNÉRABLES

- Lieux d'accueil, d'écoute, d'orientation et dispositifs d'aller-vers
- 2 Recours aux soins

AXE 4 IMPULSER DE NOUVELLES DYNAMIQUES EN SANTÉ

- Coopération entre professionnels
- Expérimentation et innovation pour mieux soigner
- 3 Attractivité des métiers du soin, du prendre soin et de l'accompagnement

AXE 5 ANIMER LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

CONSTATS PARTAGES

- Un territoire qui fait face à une surmortalité de sa population avec une prévalence de mortalité prématurée pour 100 000 habitants supérieure à la moyenne nationale (ASB: 210 -QC: 201 - OBC: 204 - PC: 211) contre 178,9 à l'échelle nationale.
- Une mortalité prématurée évitable, liée aux modes de vie, plus forte qu'au niveau régional et national (alcool, tabac, accidents de la circulation)
- Un taux de suicide préoccupant (Deux fois plus important que la moyenne nationale)
- Taux de prévalence du diabète, des maladies cardio-neurovasculaires, des cancers, les maladies respiratoires chroniques, des maladies coronariennes, plus important que sur le reste du territoire régional mais plus faible en ce qui concerne les maladies neurodégénératives sur Arc Sud Bretagne et sur De l'Oust à Brocéliande Communauté. Un taux de prévalence du diabète, des maladies cardio-neurovasculaires, des cancers, des maladies respiratoires chroniques, des maladies coronariennes, plus important que sur le reste du territoire régional à Questembert Communauté. Un taux de prévalence du diabète, de maladies respiratoires chroniques ou encore de cancers, plus important que sur le reste du territoire régional mais plus faible en ce qui concerne les maladies coronariennes sur Ploërmel Communauté.
- Un taux de recours de dépistages :
 - Du cancer du sein pour les femmes de 50 à 74 ans : 70,1% sur Arc Sud Bretagne, 64% sur Questembert Communauté, 62% sur De l'Oust à Brocéliande Communauté, 60,7% sur Ploërmel Communauté contre 61.4% dans le Morbihan
 - Du cancer colorectal des personnes concernées de 50 à 74 ans : 39,6% sur Arc Sud Bretagne 35.7% sur Questembert Communauté, 33.5% sur De l'Oust à Brocéliande Communauté, 30.4% sur Ploërmel Communauté contre 34,9% pour le Morbihan
 - Du cancer du col de l'utérus pour les femmes de 25 à 65 ans : 60,4% sur Arc Sud Bretagne
 59.9% sur Questembert Communauté, 57.3% sur De l'Oust à Brocéliande Communauté,
 55.2% sur Ploërmel Communauté contre 59,1% pour le Morbihan
 - La vaccination antigrippale : 60,4% des 65 ans et plus sont vaccinés sur Arc Sud Bretagne, 63.1% sur Questembert Communauté, 57.4% sur De l'Oust à Brocéliande Communauté, 55.9% sur Ploërmel Communauté contre 61,7% pour le Morbihan
 - Les bilans bucco-dentaires des 5-16 ans : 77,7% sur Arc Sud Bretagne, 72% sur Questembert Communauté, 73.4% sur De l'Oust à Brocéliande Communauté, 72.3% sur Ploërmel Communauté contre 75,9% pour le Morbihan





ENJEUX PRIORITAIRES DU TERRITOIRE

- Orientation Stratégique :
 Promotion, Education et Prévention à la santé
- Orientation Stratégique : Santé Mentale
- Orientation Stratégique :
 Participation et Responsabilité
 populationnelle

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Développer les parcours
- Faciliter l'accompagnement
- Initier ou déployer un réseau
- Favoriser le pouvoir d'agir

Promotion, Education et Prévention à la santé

Habitudes et attentes en matière de santé



Les habitants font très attention à :

- leur hygiène corporelle (98%)
- l'entretien de leur logement (95%)
- leur alimentation (84%)

Cependant, ils accordent nettement moins d'importance à leur gestion du temps sur les écrans (pour 44 % d'entre eux).



S'ils ont une question à propos de leur santé, les habitants font appel :

- A leur médecin traitant (88%)
- A leur pharmacien (36%)
- A internet (31%)

Thèmes pour lesquels vous êtes suffisamment informé:

> **78** % **78** %

71 %

L'alimentation La santé sexuelle L'activité physique et sportive

Thèmes pour lesquels vous n'êtes suffisamment informé mais qui vous intéressent :

49 %

45 %

41 %

La santé

Les maladies

Le bien-être

environnement chroniques

Quelles formes pour des actions de santé ?

Conférences, lieux d'échanges, campagnes d'informations, projets citoyens et ateliers pratiques



Selon l' Organisation Mondiale de la Santé (OMS), « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

La notion de One Health : dans ce concept, la santé humaine est étroitement dépendante de la des animaux et de celle l'environnement, notamment les contaminations alimentaires. Par l'augmentation des contacts entre les humains et certaines espèces animales induit l'émergence de nouvelles zoonoses et pandémies ces dernières années: VIH, Zika, SRAS, Ebola, COVID19,...



La santé planétaire consiste en la « réalisation du plus haut niveau possible de santé, de bien-être et d'équité dans le monde entier, à travers une attention adaptée autant aux systèmes politiques, économiques et sociaux (humains) qui façonnent l'avenir de l'humanité qu'aux systèmes naturels de la Terre qui définissent les limites environnementales sûres dans lesquelles l'humanité peut s'épanouir ». Ce concept met l'accent sur les déterminants sociaux de la santé, et se fonde sur la reconnaissance des limites planétaires aux activités humaines .



Les déterminants de santé regroupent les facteurs impactant le santé et le bien-être. Ils peuvent être regroupés en 4 grandes catégories:

- Le patrimoine génétique
- Les conditions socio-économiques (emploi, revenus, éducation, culture, loisirs, services, habitat, transports, alimentation...)
- Le système de soin (démographie médicale, accès aux soins)
- Les facteurs environnementaux (eau, air, sol, polluant, nature, biodiversité, climat, bruit, ...)



La santé environnement :

Elle comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement.

Les facteurs environnementaux sont désormais considérés comme un déterminant de santé essentiel, susceptible d'impacter bon nombre de pathologies et par répercussion, la santé des populations résidentes. L'Est Morbihan se situe en situation défavorable concernant certaines pathologies, « potentiellement impactées » par l'environnement, notamment les maladies respiratoires, cardiovasculaires, neuro dégénératives et les maladies concernant la santé mentale.





Mettre en place un programme pluriannuel territorial de prévention

Objectif Opérationnel : Développer les parcours



DESCRIPTION

Ce programme de prévention devra se décliner par public et intégrer une démarche participative. Il sera réfléchi et mis en œuvre par les collectifs de professionnels (cf fiche action 19) en s'appuyant si possible sur des journées ou semaines de prévention afin de bénéficier des campagnes d'information nationales, ainsi que sur le PRSE. La concertation menée dans la cadre de l'élaboration du Contrat Local de Santé relève les thématiques suivantes: le bien-être, les compétences psychosociales, l'activité physique, le sport adapté, les conduites à risques, la vie sexuelle et affective, les violences intra familiales, l'alimentation, la santé-environnement (perturbateurs endocriniens, polluants, pratiques d'entretien respectueuses, bienfaits du contact avec la nature, habitat indigne, précarité énergétique etc.) . Les modalités s'orientent vers des forums santé, des ateliers de sensibilisation, d'information et de formation, des parcours en nature, diagnostics en marchant, des passeports santé permettant de définir un parcours de prévention. Les chargées de missions du CLS coordonneront ce programme et apporteront leur soutien selon les besoins sur l'animation des collectifs, l'accompagnement des projets et l'évaluation.

PORTEURS



PETR CLS, EPCI, Collectifs, Missions Locales

PUBLIC ...

Tout Public

PARTENAIRES



IREPS, CPIE, ASEPT, EHESP, ORSB, ARIC, CR, CPAM, ARS, Région, MDA, PAEJ, CIDFF, , Mutualité Française de Bretagne, ADEME, Au goût du jour, Douar Nevez, Missions Locales, Sauvegarde 56, Associations, professionnels de santé, gendarmerie, centres sociaux, Etablissements Scolaires Etablissements sanitaires et médico sociaux, Défi familles, Eau et rivières de Bretagne, Capt'air, MSA, SAGE, SMGBO, PCAET, DDTM, Airbreizh, ...

MOYENS



MSA, CAF, ARS, PRSE, Département, Préfecture, Autofinancement

Feuille de route



EVALUATION

Nombre de personnes sensibilisées Nombre et qualité des personnes partenaires Satisfaction



2023-2027

Etape 1



Etape 2

Recenser les ressources et les actions, porter des actions



Etape 3

Articuler ses actions dans un parcours de prévention et essaimer sur le territoire



Accompagner le développement d'une offre sur la parentalité

Objectif Opérationnel: Faciliter l'accompagnement



DESCRIPTION

L'offre sur la parentalité pourrait être déployée sur les communautés de communes, adossée à une communication sur les dispositifs existants et les actions de prévention à destination des parents.

La concertation menée dans le cadre de l'élaboration du Contrat Local de Santé relève les modalités suivantes : des pôles dédiés à la parentalité (conseils en allaitement, atelier de portage, sommeil de l'enfant, gestes de premiers secours sur les bébés et enfants), une labellisation "maisons des 1000 jours" avec une attention particulière sur la prise en compte du déploiement d'un volet santé environnement en s'appuyant sur des expériences locales (exemple des ateliers parents-enfants organisés par un CMS, la CAF et le CPIE) (lien fiche action n°6) , l'identification d'un référent périnatalité au sein de chacun des EPCI, le développement d'un parcours prévention sur la périnatalité et la parentalité ainsi que sur l'accompagnement des parents d'enfants en situation de handicap.

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien selon les besoins sur l'accompagnement méthodologique des projets.

PORTEURS



EPCI, SIVU La Roche Bernard, entreprises privées, association Agir pour la santé des générations futures

PARTENAIRES

CAF, CPAM, CD, Associations, Protection Maternelle et Infantile, CPIE, Professionnels de santé, Centre Ressource PSH Intim'agir (soutien à la parentalité) soutenu par Breizh Santé Handicap ...

MOYENS

PUBLIC



CAF, ARS, Département

Parents, enfants, jeunes

EVALUATION

Nombre de projets menés sur le territoire Nombre de sollicitations

2023-2027

Etape 1

Feuille de

route





Etape 2

Développer des partenariats



Etape 3

Mettre en œuvre des projets

2

Santé Mentale

Selon l'OMS, la santé mentale est "un état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive, et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté ".

Habitudes et attentes en matière de santé



Un tiers

des répondants affirme que la crise sanitaire a eu un impact sur sa santé

"Je trouve que l'on banalise trop la pression scolaire. Il n'y a pas assez de soutien psychologique pour les jeunes On a besoin, nous les jeunes, d'être plus accompagnés à ce niveau." 20 ans, Questembert

La santé mentale : une priorité à l'échelle Est Morbihan

"Je voudrais que l'on réussisse à supprimer mon stress. Je suis très stressé au travail." 56 ans, Taupont







Prévenir et mieux repérer pour une meilleure santé mentale

Objectif Opérationnel : Consolider sur le territoire le réseau pluridisciplinaire



DESCRIPTION

Il s'agira de favoriser l'interconnaissance afin d'optimiser le recours aux ressources du territoire (la bonne réponse, au bon endroit en réponse à l'évaluation pluridisciplinaire des besoins des usagers), de permettre une observation territoriale en santé mentale dans son acceptation large au sens de la définition de l'OMS, de sensibiliser les élus aux enjeux de la santé mentale appréhendée largement et de leur apporter des outils en réponse, de favoriser la formation continue des professionnels et représentants des usagers, et de favoriser ce travail en réseau de proximité, essentiel au titre des enjeux relevant de la santé mentale. Cette dynamique partenariale devrait permettre, dans le respect de la déontologie et des droits des personnes concernées, d'organiser des temps de concertation sur des situations complexes.

Un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) sera mis en place dès 2023 sur le territoire du Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne, porté par le PETR Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne avec une ingénierie dédiée (0.5 ETP cofinancé par le PETR et l'ARS Bretagne), en partenariat avec l'Etablissement Public de Santé Mentale (EPSM) de Saint-Avé et des représentants des usagers (UNAFAM, GEM). Dans le cadre de ce CLSM, il s'agira tel que ci-dessus précisé de favoriser l'interconnaissance mais également de lutter contre la stigmatisation de la santé mentale, de définir des thématiques de travail prioritaires afin de mener des actions spécifiques sur ce territoire.

Si ce premier CLSM aura pour périmètre d'intervention le Pays de Ploërmel, des actions concernant la santé mentale seront également menées à l'échelle Est Morbihan. Il s'agira pour les territoires des EPCI dont c'est le premier CLS, de s'acculturer aux enjeux majeurs de la santé dont la santé mentale et de bénéficier d'actions de sensibilisation et de formation pour, à terme si les conditions sont réunies, permettre le déploiement d'un CLSM sur un périmètre élargi.

La concertation menée dans le cadre de l'élaboration du Contrat Local de Santé relève les modalités suivantes : former et structurer un réseau notamment avec les intervenants auprès de la jeunesse, développer une instance de coordination des situations complexes via le Dispositif d'Appui à la Coordination Espace Autonomie Santé Est Morbihan, favoriser l'insertion sociale et la pleine citoyenneté des usagers (mise en place d'un Groupe d'Entraide Mutuelle, de pair-aidance...), promouvoir les semaines d'information en santé mentale (SISM), favoriser le repérage et la prise en charge de la crise suicidaire (formations sentinelles, l'évaluation et orientation du risque suicidaire)

PORTEURS 🏫

PETR CLS, EPSM, Représentants d'usagers, DAC, PDLHI, MISACO



ARS, IREPS, MISACO, CPTS, DAC Espace Autonomie Santé Est Morbihan, Pôle de Compétences en Prestations Externalisées, Mutualité Française Bretagne, Associations, Professionnels de santé, de l'insertion, de l'éducation, forces de l'ordre, mutuelles, Bailleurs sociaux, Etablissements de santé dont EPSM et médico sociaux, Centres médico-sociaux, établissements scolaires, EPCI, communes, DDETS, MSA, CPAM, CLSM, équipes mobiles ...

Feuille de route Tout Public

MOYENS

ARS

2023-2027

EVALUATION

Nombre de projets menés ou accompagnés sur le territoire Nombre de bénéficiaires

Etape 1

Etape 2

Développer des partenariats



Etape 3

Mettre en œuvre des projets



Promouvoir les dispositifs de repérage précoce des troubles de l'enfant et de l'adolescent

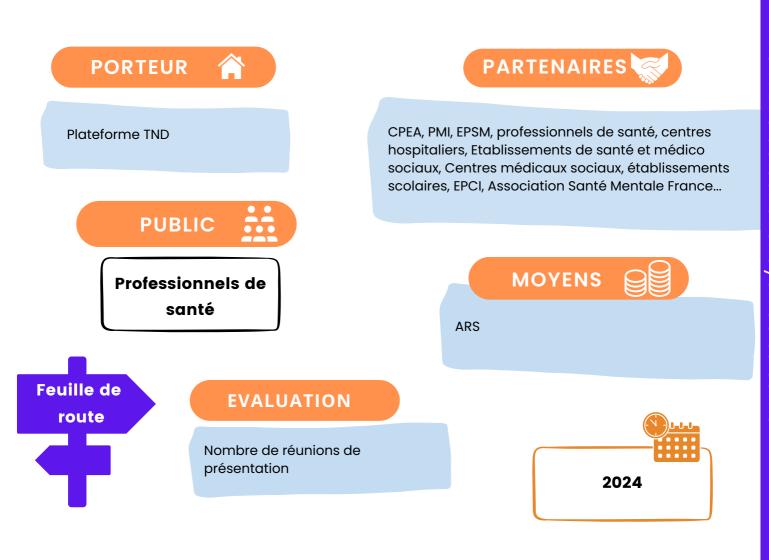
Objectif Opérationnel : Développer les parcours



DESCRIPTION

Cette action a pour essaim de favoriser l'amélioration continue du repérage des troubles cognitifs et du développement chez l'enfant et l'adolescent en favorisant les liens entre la médecine de ville, l'hôpital et le médico-social afin de faciliter l'orientation et de consolider le réseau de professionnels de santé formés au diagnostic précoce des troubles cognitifs et du développement chez l'enfant de 0 à 15 ans. Il s'agit d'informer et de sensibiliser à la plateforme TND.

Les chargées de missions du CLS seront facilitateurs pour la diffusion de ces informations.





3 Participation et responsabilité populationnelle

L'empowerment (acteur de sa santé) :

C'est l'accroissement du pouvoir d'agir, la capacité à piloter sa propre vie. Par l'empowerment, le patient va acquérir l'autonomie lui permettant de mieux maîtriser son destin. L'empowerment doit permettre à la personne concernée de jouer un rôle actif plutôt que passif : Le malade (et son entourage s'il le souhaite) est au centre des décisions.





Démocratiser la santé

Objectif Opérationnel : Favoriser le pouvoir d'agir



DESCRIPTION

L'objectif est de permettre aux habitants de s'investir sur leur territoire sur la thématique santé. En effet, il s'agit d'être acteur de sa santé mais également facilitateur grâce à une meilleure connaissance de l'offre, en prévention et responsabiliser la population à une bonne utilisation des organisations de la santé. Pour ce faire, plusieurs dispositifs existent : les Semeurs en santé, les Ambassadeurs en santé, les Patients Partenaires, il s'agira d'informer sur ces dispositifs afin d'inciter au développement de ce type de projets en s'appuyant sur des outils type forum des citoyens pour appréhender les besoins de la population, la formation et la mise en place d'actions...

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien selon les besoins sur l'accompagnement méthodologique des projets et pourront être amenées à déployer des séances de formations spécifiques.

PORTEURS



France Assos Santé Bretagne, Plateforme ETP, Etablissements scolaires, associations, EPCI, communes, maisons de santé, centres sociaux, Missions Locales, Patients Partenaires

PARTENAIRES 😿

CLS, CLSM, DAC, EPCI, Communes, Etablissements de santé, MSP, CPTS, professionnels de santé, associations d'usagers, CPIE, Plateforme ETP et UTET, MSA, France bénévolat, Mona Lisa, services civiques, Conseil de développement, Conseil des jeunes ML, personnes ayant laissées leurs coordonnées via l'enquête santé, Centre de ressources régional Patients Experts en cours de création, infirmières ASALEE ...



Habitants

MOYENS



ARS, CPAM, Département, Conférence des financeurs, CAF, Région, Communes

Feuille de route





Nombre de réunions d'information Nombre de projets

2024



CONSTATS PARTAGES

Les facteurs environnementaux sont considérés comme un déterminant de santé essentiel.

- En Bretagne, le Parc Privé Potentiellement Indigne est estimé à 63 000 logements, correspondant à 4,8 % de l'ensemble du parc privé. Le taux PPPI/RPP (Parc Privé Potentiellement Indigne / Résidences Parc Privé) est plus élevé sur Ploërmel Communauté et De l'Oust à Brocéliande Communauté.
- Les situations d'incurie sont présentes sur le territoire Est Morbihan. Ploërmel Communauté qui est l'un des trois EPCI du Morbihan qui présente les ratios les plus importants de situations d'incurie.
- Le radon : De l'Oust à Brocéliande Communauté, Arc Sud Bretagne, Questembert Communauté et les 3 communes de Camoël, Férel et Pénestin ont plus de 90 % de leurs communes classées en zone 3. Seul le territoire de Ploërmel Communauté est moins touché avec moins de 40 % de ses communes classées en zone 3.
- Les quatre EPCI du territoire Est Morbihan émettent plus de gaz à effet de serre hors puits (PRG) que le Morbihan en tonnes équivalent CO2 par habitants. Seules les trois communes de Férel, Camoël et Pénestin émettent moins de gaz à effet de serre que le Morbihan.
- En 2020, le territoire Est Morbihan comptait 664 équipements sportifs et de loisirs.

ENJEUX PRIORITAIRES DU TERRITOIRE

- Orientation Stratégique:
 Environnement intérieur, habitat et qualité de l'air
 intérieur
- Orientation Stratégique:
 Urbanisme Favorable à la Santé
- 3 Orientation Stratégique:
 Bien vivre ensemble

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Développer l'offre de services
- Faciliter l'accompagnement
- Initier ou déployer un réseau
- Favoriser le pouvoir d'agir

1 Environnement intérieur, habitat et qualité de l'air intérieur

La qualité de l'air intérieur (QAI) :

Sa prise en compte renvoie à des enjeux majeurs de santé publique (intoxications, allergies, infections, risques à long terme respiratoires et cardiovasculaires), mais aussi de confort.

La qualité de l'air intérieur dépend de trois sources principales de polluants :

- l'environnement extérieur
- les produits de construction, de décoration et d'ameublement, les équipements
- les occupants et leurs activités





Promouvoir des projets articulant les 1 000 premiers jours de l'enfant et la santé environnement

Objectif Opérationnel : Promouvoir la santé environnement





DESCRIPTION

Le concept des 1 0000 jours permet d'envisager une approche globale de la santé des parents et de l'enfant pour promouvoir des environnements favorables au développement harmonieux du nouveau-né.

Sur le territoire, des projets visent à permettre aux établissements de s'approprier les connaissances et pratiques respectueuses de l'environnement et favorables à la santé des enfants, familles et des professionnels, dans leurs pratiques et liens aux familles (ex: Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants Nivillac et Ploërmel, maternité du centre hospitalier de Ploërmel).

Cette action consiste à partager ces expériences pour ensuite déployer la sensibilisation et favoriser la mise en réseau des acteurs du champ.

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien selon les besoins sur l'accompagnement méthodologique des projets et la diffusion de l'exemplarité de certains projets





SIVU La Roche-Bernard, entreprises privées, association Agir pour la santé des générations futures, association Objectif Santé Environnement



PMI, EPCI, Professionnels de santé

PUBLIC 5

Parents, jeunes enfants, professionnels

EVALUATION

Nombre d'actions réalisées et de participants présents Satisfaction



ARS, CAF

2023-2027

Etape 1

Feuille de

route

Recenser et partager les expériences



Etape 2

Expérimenter des projets



Etape 3

Essaimer sur le territoire



Structurer le partenariat de repérage et de prise en charge des situations d'habitat indigne

Objectif Opérationnel : Faciliter l'accompagnement



DESCRIPTION

Le Pôle d'habitat indigne, les maisons de l'habitat portées par les EPCI ainsi que le DAC Espace Autonomie Santé Est Morbihan travaillent ensemble pour mieux diagnostiquer les situations d'habitat indigne, apporter une expertise et des réponses, assurer une veille sur les situations de mal logement, former les professionnels au repérage et au signalement, créer des outils tels qu'une mallette pédagogique, sensibiliser aux situations d'incurie, à la précarité énergétique et à la santé environnementale dont le radon.

Une chargée de missions du CLS participera au groupe de travail et apportera son soutien méthodologique.





DAC, Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne du Morbihan, EPCI



Elus, professionnels



DDTM, Conseil Départemental, Communes, services d'aide à domicile, professionnels de santé, police municipale

MOYENS



ARS, Conférence des financeurs, Préfecture, Département?





Nombre de participants aux sensibilisations Evolution du nombre de fiches de repérage Expression de la satisfaction



2023-2024

Etape 1

Réunions partenariales

800

Construction de la mallette pédagogique

Etape 2



Etape 3

Construction de la formation

2 Urbanisme Favorable à la Santé

Urbanisme Favorable à la Santé:

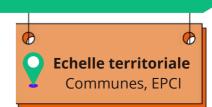
Un type d'urbanisme favorable à la santé implique des aménagements qui tendent à promouvoir la santé et le bienêtre des populations tout en respectant les trois piliers du développement durable. Il porte également les valeurs d'égalité, de coopération intersectorielle et de participation, valeurs clés de la politique de l'OMS « la santé pour tous ».





Développer les mobilités

Objectif Opérationnel : Développer l'offre de services



DESCRIPTION

Cette action permet la prise en compte des mobilités dans le cadre de la santé en amenant une réflexion collective pour améliorer et développer une offre de transport diversifiée et solidaire (covoiturage, auto école solidaire, bus,...), avec la mutualisation et l'optimisation des services et moyens existants de par l'interconnaissance, la structuration de la diffusion de l'information et en l'adaptant en fonction des publics. Il s'agit également de favoriser la mobilité active (marche à pied, vélo), de réfléchir aux aménagements et aux liaisons douces (assurer leur continuité et les sécuriser).

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien selon les besoins sur l'accompagnement méthodologique des projets.



EPCI, communes, associations

PUBLIC ...

Habitants

PARTENAIRES (ST)

Réseaux de transports en commun collectif, associations, CPAM, professionnels de santé, collectivités ...



Région, Département, Collectivités, CPAM



EVALUATION



Nombre de communication sur l'offre de mobilité existante Nombre de personnes sensibilisées à l'utilisation des transports en commun

Nombre de supports de communication adaptés en FALC





Améliorer la qualité de l'aménagement d'espaces publics

Objectif Opérationnel : Faciliter l'accompagnement



DESCRIPTION

Cette action porte sur l'accès à la nature en végétalisant les communes dans une approche globale des enjeux de santé. Il s'agira donc de valoriser et d'encourager les jardins de proximité aménagés ou jardins partagés auprès des établissements types maisons de retraite, écoles, maisons des solidarités, maisons de santé, logements pour les jeunes, de permettre l'activité physique nature....et de sensibiliser les élus à la nécessité de végétaliser (en ayant un point de vigilance sur les allergènes et espèces envahissantes / exotiques) les centres bourgs et les villes, de végétaliser les cours d'écoles, de favoriser l'aménagement à tout public (séniors, personnes en situation de handicap, enfants...) permettant les lieux de rencontres et l'activité physique.

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien selon les besoins sur l'accompagnement méthodologique des projets et la diffusion de l'exemplarité de certains projets.





PETR, EPCI

PARTENAIRES 🐺

Associations, CPIE, des graines et des brouettes, ESAT, agence d'urbanisme, maître d'ouvrage et maitre d'œuvre, EHESP, Villanthrope, ADEME, CEREMA, AUDIAR, DREAL

PUBLIC ...

Tout public

MOYENS



ARS PRSE, AAP

Feuille de route



Nombre de participants aux sensibilisations Expression de la satisfaction



2023-2027



3 Bien vivre ensemble

Cette notion repose sur un sentiment d'appartenance à un territoire en s'appuyant sur la solidarité, le respect, les rencontres, des facteurs favorisant une cohabitation de qualité, un sentiment de bien-être et de sécurité.





Accompagner les nouvelles formes de logements solidaires (adaptés, intergénérationnels, inclusifs)

Objectif Opérationnel : Développer l'offre de services



DESCRIPTION

L'objectif est de faire connaître et encourager le développement de nouvelles formes d'habitat favorisant l'éco-conception qui permettent d'offrir une alternative aux personnes souhaitant vivre à domicile en disposant d'un environnement adapté à leur situation.

La concertation menée dans la cadre de l'élaboration du Contrat Local de Santé relève les propositions suivantes : développer des logements inclusifs avec des espaces de vie sociale ouverts à la population, la colocation séniors jeunes, déployer des logements d'urgence, communiquer sur les dispositifs/acteurs du territoire. Il s'agira également sur ces projets de mettre en œuvre une démarche participative.

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien selon les besoins sur l'accompagnement méthodologique des projets et la diffusion de l'exemplarité de certains projets.

PORTEURS



EPCI, PETR, communes,



Bailleurs sociaux, DDETS, AMISEP, Associations, DAC Espace Autonomie, Etablissements et services pour personnes âgées, pour personnes en situation de handicap...

PUBLIC



Personnes vulnérables, élus, professionnels

MOYENS



Département, Conférence des financeurs, Préfecture, Fonds européens, ARS

EVALUATION

Nombre de projets, de participants et expression de la satisfaction



2023-2027







Etape 1

Recenser les besoins



Expérimenter des projets

Etape 2



Etape 3

Essaimer sur le territoire



Adapter le territoire à l'inclusion

Objectif Opérationnel : Faciliter l'assise du réseau favorisant un territoire inclusif



Etape 3

Essaimer sur le

territoire

DESCRIPTION

Etape 1

Définir les thématiques,

rencontrer d'autres territoires

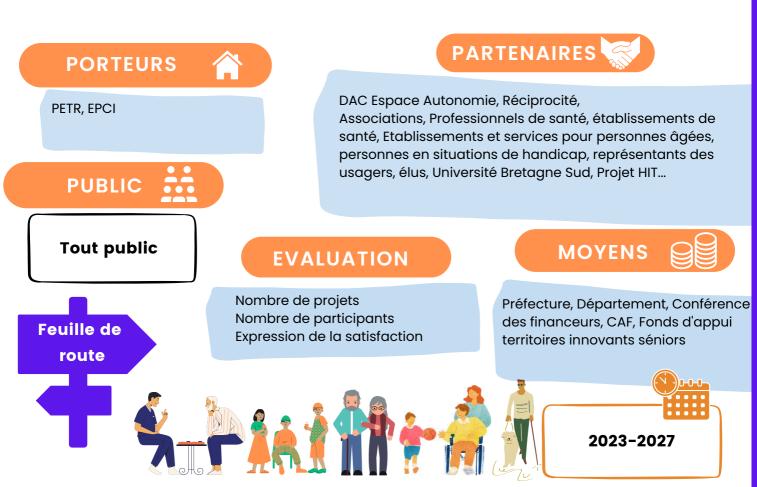
inclusifs

Face à la transition démographique avec un vieillissement de la population, des nouveaux arrivants/citoyens vivant avec des pathologies chroniques et des personnes en situation de handicap, les communes doivent contribuer à l'évolution de leur territoire en permettant une meilleure inclusion de tous et une accessibilité des lieux publics et sur leur communication.

Cette action a pour objectif la mise en place d'une instance territoriale autour de l'inclusion afin d'accompagner la montée en compétence des acteurs du territoire, de favoriser la mise en œuvre de projets participatifs et de les mutualiser.

La concertation menée dans la cadre de l'élaboration du Contrat Local de Santé relève les propositions suivantes : développer au sein des accueils de loisirs du territoire une offre inclusive, construire des aires de jeux inclusives, désigner un référent élu santé inclusion et un réfèrent technique santé inclusion au sein de chacun des EPCI du territoire, communication en facile à lire, facile à comprendre.

Une chargée de missions du CLS animera cette instance, aura une veille sur cette thématique et apportera son soutien selon les besoins sur l'accompagnement méthodologique des projets et la diffusion de l'exemplarité de certains projets.



Etape 2

Expérimenter des

projets



Lutter contre l'isolement des publics fragiles, prévenir la perte d'autonomie

Objectif Opérationnel : Faciliter l'accompagnement

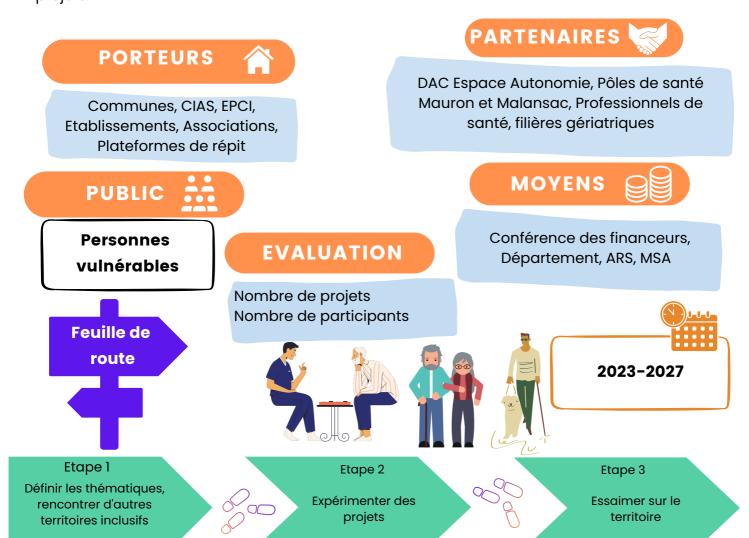


DESCRIPTION

L'isolement social affecte la santé physique et mentale des personnes, notamment les personnes dites vulnérables (personnes âgées, précaires, ...). La stratégie nationale de lutte contre l'isolement (2021) indique que l'isolement est un facteur aggravant les risques de perte d'autonomie, par la perte des capacités liées à l'immobilité et au repli sur soi et par la plus faible capacité des proches à repérer les signaux de danger. Il s'agit donc de recenser les actions de proximité favorisant le lien social des personnes fragiles, de favoriser les actions de sensibilisation du tout public à la question de l'isolement social et de promouvoir la démarche de mobilisation et de repérage, de valoriser et développer la communication sur l'ensemble des services et actions existants de lutte contre l'isolement.

La concertation menée dans la cadre de l'élaboration du Contrat Local de Santé relève les propositions suivantes : ouverture des établissements pour personnes âgées vers l'extérieur (Animation, Tiers lieux, ...) mais également que les services aillent vers le domicile (ex: culture à domicile, services civiques, ...), améliorer le repérage et le soutien des aidants en informant sur l'offre de répit.

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien selon les besoins sur l'accompagnement méthodologique des projets et la diffusion de l'exemplarité de certains projets.



CONSTATS PARTAGES

Nombre de praticiens pour 10 000 habitants



8 médecins généralistes contre 9,6 dans le Morbihan, 9,3 en Bretagne et 8,4 en France



3,7 dentistes contre 5,7 dans le Morbihan, 5,6 en Bretagne et 5,4 en France



3,5 orthophonistes contre 3.9 dans le Morbihan,3,6 en Bretagne et 3,2 en France



1,9 sages-femmes contre 2,5 dans le Morbihan, 2,5 en Bretagne et 2,3 en



19 infirmiers libéraux contre 21,2 dans le Morbihan, 17,8 en Bretagne et 15,4 en France



9,2 masseurs kinésithérapeutes contre 13,3 dans le Morbihan, 12 en Bretagne et 11,6 en

Offre de soins hospitalière : Pôles structurants de Ploërmel, Vannes et Redon et pôles de proximité de Josselin, de Malestroit, de Nivillac et de Carentoir, Clinique des Augustines à Malestroit

Offre de soins en psychiatrie: pour les adultes (Centres Médico-Psychologique) et pour enfants et les jeunes (Centre Psychothérapique pour Enfants et Adolescents, maison des ados, Point d'accueil et d'écoute jeunes) - sous dotée par rapport aux besoins

Les équipes mobiles

- Équipes mobiles de **gériatrie** (EMG) portées par la clinique des Augustines de Malestroit et le Centre Hospitalier Bretagne Atlantique de Vannes
- Équipe mobile **précarité psychiatrie** (EMPP) portée par l'Etablissement Public de Santé Mentale du Morbihan
- Équipe mobile de **soins palliatifs** (EMSP) portée par le Centre Hospitalier Bretagne Atlantique de Vannes et la clinique des Augustines de Malestroit
- Équipe mobile **d'addictologie** (Douar Nevez) sur le Pays de Ploërmel
- Point santé mobile (précarité) porté par l'AMISEP

ENJEUX PRIORITAIRES DU TERRITOIRE

- Orientation Stratégique:
 Lieux d'accueil, d'écoute, d'orientation
 et dispositifs d'aller vers
- Orientation Stratégique:
 Recours aux soins

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Développer l'offre de services
- Faciliter l'accompagnement

1 Lieux d'accueil, d'écoute, d'orientation et dispositifs d'aller vers

Vulnérabilité et santé:

Les facteurs de vulnérabilités en santé sont multiples. La précarité, la pauvreté et l'exclusion sont souvent repérées. Mais, bien plus largement, l'isolement physique, les conditions de logement, l'insuffisance de soutien social ou encore les périodes de changement peuvent exposer à la vulnérabilité, aux différents âges. La prise en compte des vulnérabilités permet aux acteurs de promotion de la santé de penser des actions en lien avec les situations et les parcours de vie des personnes, tout en s'engageant dans des démarches de lutte contre les inégalités sociales de santé.

La précarité :

C'est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celles de l'emploi et du logement, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux.

Le handicap:

C'est toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.





Favoriser le maillage et la coordination des équipes mobiles

Objectif Opérationnel : Développer l'offre de services



DESCRIPTION

Cette action porte sur les services et dispositifs d'aller-vers en prévention, dépistage et soins. Il s'agit en effet d'aller au-devant de la population notamment celle que l'on ne connait pas et qui n'ont pas accès aux soins afin de faciliter les bilans de santé, l'accès à des équipes spécialisées telles que les soins dentaires ou d'ophtalmologie, l'addictologie ou le diabète, les actions de prévention des cancers et l'accès au dépistage organisé des cancers, l'accès à une activité physique adaptée (déploiement de Maisons Sport Santé). Concernant le dépistage et la prévention, le dispositif les MarSoins est plébiscité par les acteurs locaux, il s'agit donc de réfléchir à sa faisabilité avec les professionnels du territoire. La prévention des violences intra familiales pourra être déployée. Cependant, une coordination est nécessaire afin de veiller au maillage du territoire, de faire connaître les dispositifs et les mutualiser si besoin. La communication est un axe important afin de permettre aux habitants mais également aux salariés des entreprises de faciliter l'accès à ces équipes mobiles. Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien selon les besoins sur l'accompagnement méthodologique coordination favorisant projets, la l'interconnaissance et le maillage territorial.

PORTEURS



Association A vos Soins, CEGIDD, Permanences d'Accès aux Soins de Santé, Centre de dépistage et de diagnostic des infections des infections sexuellement transmissibles (CeGIDD), CPAM, Douar Nevez, Centre d'Information sur les Droits des femmes et des Familles, Maisons Sport Santé

PARTENAIRES (S)

Protection Maternelle et Infantile, Missions locales, associations caritatives, CCAS, CIAS, EPCI, communes, Néo, AMISEP, DAC Espace Autonomie, CLS, Professionnels de santé, Services et Etablissements de santé et médico social, établissements scolaires, Centres médico sociaux, Maison protection des familles, Protection Judiciaire de la Jeunesse...

PUBLIC Habitants

Habitants
Personnes vulnérables



MOYENS



ARS, Conférence des financeurs, Région, CPAM, Préfecture, CAF, Département, MSA, fondations, mutuelles

route

EVALUATION

Nombre de projets Nombre de bénéficiaires

2023-2027

Etape 1

Recenser les besoins

00

Expérimenter et communiquer

Etape 2

000

Etape 3



Densifier et coordonner l'offre de permanences

Objectif Opérationnel : Développer l'offre de services



DESCRIPTION

Cette action porte sur le déploiement de permanences notamment auprès des jeunes que ce soit des Points d'Accueil Ecoute Jeunes et/ou antenne Maison des adolescents en ouvrant aux 21-25 ans notamment sur De l'Oust à Brocéliande Communauté, Questembert Communauté et Arc Sud Bretagne ou auprès des parents avec les Mots des Familles, Les Pâtes au beurre ou tout public (ex: planning familial, centre d'information droits des femmes). Selon les dispositifs, une étude sera à mener afin de voir s'il vaut mieux privilégier des permanences ou une équipe mobile type bus ou au domicile (lien avec l'action 15). Il est nécessaire également de mieux communiquer sur ces divers dispositifs auprès des habitants, des professionnels et des élus.

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien selon les besoins sur l'accompagnement méthodologique des projets, la coordination favorisant l'interconnaissance et le maillage territorial.

PORTEURS



CIDFF 56, Cap Avenir, Missions Locales, EPSM, Maison des adolescents, Points accueil Ecoute Jeunes, Mots des Familles, Les Pates aux beurre, Planning familial...

PARTENAIRES

CLS, EPCI, communes, associations, Missions Locales, établissements scolaires, Professionnels de santé, maison protection des familles, protection judiciaire de la jeunesse, centres médico sociaux..

PUBLIC ...

Habitants

EVALUATION

Feuille de route

Nombre de permanences Nombre de bénéficiaires

MOYENS

CAF, ARS, MSA, Préfecture, EPCI, Région, Département



2023-2027

Etape 1

Recenser les besoins



Etape 2

Expérimenter et communiquer

50

Etape 3

Essaimer sur le territoire



Développer et renforcer des services au sein des structures d'accueil des publics précaires

Objectif Opérationnel : Faciliter l'accompagnement



DESCRIPTION

Il s'agit de pouvoir mettre en place des lieux d'échanges et de partage, des services permettant l'accès aux droits et à la santé, l'accès à des services tels que des douches, une buanderie... au sein des structures d'accueil des publics précaires.

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien selon les besoins sur l'accompagnement méthodologique des projets.

PORTEURS



CIAS, EPCI, Associations

PARTENAIRES



DDETS, Associations caritatives, AMISEP, associations, Missions Locales, Professionnels de santé, centres médico sociaux, espaces france service, centres sociaux, équipes mobiles..

PUBLIC 5



Personnes en situation de précarité

MOYENS



Collectivités, Préfecture, CAF, ARS, MSA , Département

Feuille de route



EVALUATION

Nombre de projets Nombre de bénéficiaires



2023-2027



Etape 1

Recenser les besoins



Etape 2

Expérimenter



Etape 3

Communiquer

2 Recours aux soins

Difficultés d'accès aux soins

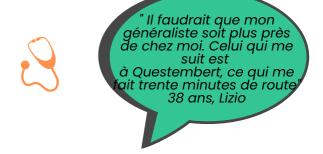


8 personnes sur 10 ont déjà eu des difficultés pour obtenir un rendez-vous médical

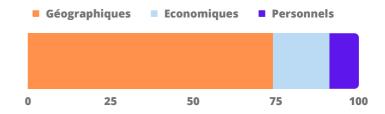
ET

Mais avec quels professionnels en particulier?





Si vous avez des freins pour accéder aux soins, ils sont :







Repérer et prendre en charge les fragilités chez les personnes âgées

Objectif Opérationnel : Faciliter l'accompagnement



DESCRIPTION

La prévention de la dépendance des personnes âgées constitue un défi majeur pour notre société. Développé par l'Organisation Mondiale de la Santé, le programme ICOPE (Integrated Care for Older People) a pour objectif de retarder la dépendance en repérant précocement les facteurs de fragilité chez les séniors, en s'appuyant sur des tests auto-évalués ou par un professionnel tous les 6 mois. Cette action porte sur l'organisation d'un parcours de soins permettant des bilans de la fragilité dès 60 ans en utilisant notamment le programme ICOPE. Les travaux seront menés en lien avec la mesure 5 "Pacte de refondation des urgences".

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien selon les besoins sur l'accompagnement méthodologique des projets.





PARTENAIRES



Filières gériatriques



Personnes âgées



DAC Espace Autonomie, Communautés Professionnels Territoriales de Santé, Maisons de santé, professionnels de santé, établissements, dispositif Les MarSoins, Centres de santé, services de soins à domicile, Services d'aide à domicile, Maison sport santé, Equipe mobile gériatrique, Centre de ressources territorial des Ehpad de Questembert et Muzillac...

MOYENS



ARS,

Conférence des financeurs

Feuille de route

EVALUATION

Nombre de participants (séniors inscrits dans le programme ICOPE)

Nombre de professionnels participants

Nombre de bilans réalisés

Nombre d'actions de prévention réalisées avec présentation d'ICOPE



2023-2027

Etape 1

Expérimenter sur le territoire de la filière gériatrique nord avec une Infirmière référente



Communiquer, sensibiliser, former

Etape 2



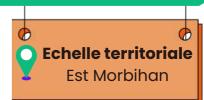
Etape 3

Essaimer sur le territoire



Mettre en place une coordination des sorties d'hospitalisation pour le retour à domicile des personnes fragiles

Objectif Opérationnel : Faciliter l'accompagnement



DESCRIPTION

L'action porte sur le parcours de soins de la personne âgée en identifiant les points de rupture hospitalisation/retour domicile, en partageant la connaissance du fonctionnement de chaque partenaire impliqué et en développant des outils communs, en optimisant et structurant la mobilisation des ressources disponibles sur le territoire pour un retour au domicile réussi. Les travaux seront menés en lien avec la mesure 5 "Pacte de refondation des urgences".

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien selon les besoins.





Filières gériatriques, DAC Espace Autonomie

PUBLIC ...

Personnes âgées

EVALUATION

Nombre d'outils/protocoles réalisés Nombre et qualité des groupes de travail

PARTENAIRES (S)

Communautés Professionnels Territoriales de Santé, Maisons de santé, professionnels de santé, établissements et services de santé sanitaires et médico sociaux, Equipe mobile gériatrique, CPAM PRADO, mandataires judiciaires...

MOYENS (

ARS, CPAM



2023-2027

route

Feuille de

Etape 1

Groupe de travail "Parcours Personnes âgées: modalités de coordination et d'articulation et d'intervention des équipes pluriprofessionnelles



Etape 2 Référentiels



Etape 3

Méthodes de concertation
d'urgence

CONSTATS PARTAGES

Le domaine de la santé évolue, il s'agit de prendre en compte les souhaits d'exercice des professionnels de santé, les nouvelles façons de travailler, les outils technologiques mais également de communiquer, de montrer tout l'intérêt d'une installation sur le territoire, de faciliter ces installations et de susciter l'intérêt des jeunes générations vers les métiers du soin, du prendre soin et de l'accompagnement.

Les professionnels de santé souhaitent travailler en collaboration afin d'avoir un meilleur accès aux soins et une lisibilité des parcours de santé de leurs patients. Ainsi, des dispositifs existent favorisant les coopérations telles que les maisons de santé ou pôles de santé, les communautés professionnelles territoriales de santé, les nouveaux métiers collaboratifs (infirmiers en pratique avancée, assistant médical...). Une CPTS est en cours de construction sur le Pays de Ploërmel-Coeur de Bretagne , une réflexion débute sur Questembert Communauté et Arc Sud Bretagne.

Une dynamique partenariale sur un territoire nécessite la collaboration de tous : élus, professionnels de l'éducation, de la jeunesse, des services aux habitants, de la culture, du sport, des forces de l'ordre, du social, du médico-social, du sanitaire, que ce soit en libéral, en hôpital, dans le privé ou dans le public.

ENJEUX PRIORITAIRES DU TERRITOIRE

- Orientation Stratégique:
 Coopération entre professionnels
- Orientation Stratégique:

 Expérimentation et innovation pour mieux soigner
- Orientation Stratégique:

 Attractivité des métiers du soin, du prendre soin et de l'accompagnement

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Faciliter l'accompagnement
- Faciliter l'accès aux soins
- Initier ou déployer un réseau

Coopération entre professionnels

Exercice coordonné:

L'exercice coordonné des soins de premier recours permet d'offrir un cadre attractif d'exercice pour les professionnels de santé, et notamment dans les territoires caractérisés par une faible densité de professionnels. Il permet de garantir l'accessibilité aux soins. Il favorise les échanges et la coordination entre les professionnels de santé, pour une meilleure prise en charge médicale des patients





Soutenir la création de centres de santé et de structures d'exercice coordonné de proximité

Objectif Opérationnel : Faciliter l'accès aux soins

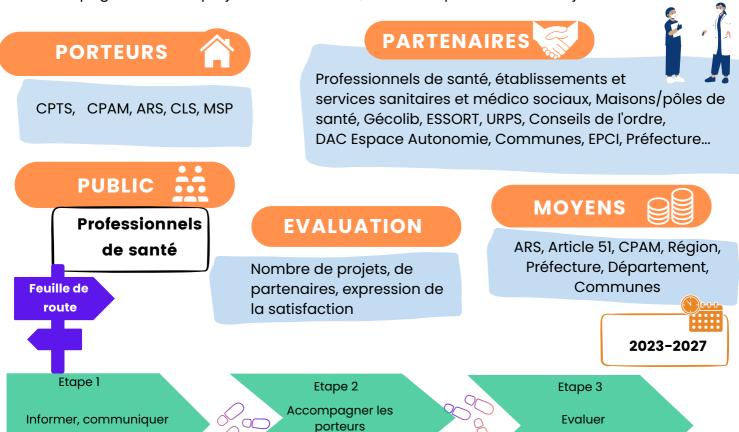


DESCRIPTION

L'action porte sur la nécessité d'évolution de l'organisation de la santé en territoire. En effet, face à l'évolution de la démographie médicale et paramédicale, au vieillissement de la population et aux difficultés d'accès aux soins, il s'agit de faire évoluer les organisations des professionnels du ler recours afin de répondre aux aspirations des nouveaux professionnels et aux évolutions des pratiques souhaitées par ceux-ci.

Les structures d'exercice coordonné mises en place ont pu démontrer tout leur intérêt dans le développement de pratiques plus coopératives entre les professionnels, contribuant à rompre l'isolement des professionnels et limiter leurs contraintes, et améliorer la qualité de prise en charge des patients. Il s'agit donc de contribuer au développement d'une offre de soins de proximité généralistes et spécialistes, d'envisager les modes d'exercice pluriel (mixte hospitalier/libéral, salariat, nouveaux métiers, délégation de tâches, ...), de promouvoir les modes d'exercice coordonné (maisons de santé, pôles de santé, équipe de soins primaires, ...), de soutenir, informer et orienter les porteurs de projets, le déploiement de maitres de stage, de soutenir la mise en place de Communautés Professionnelles Territoriales de Santé. La concertation menée dans la cadre de l'élaboration du CLS relève les propositions suivantes : cartographier l'offre de professionnels de santé en anticipant les départs à la retraite, mettre en lien professionnels du libéral et de l'hôpital, faciliter la mise en place de permanences de spécialistes au sein des Maisons de Santé, organiser les soins non programmés, faciliter les projets d'extensions de locaux des maisons de santé.

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien selon les besoins sur l'accompagnement des projets et informeront, communiqueront sur ces sujets.





Mettre en place des collectifs sur des thématiques prioritaires

Objectif Opérationnel : Initier ou déployer un réseau



DESCRIPTION

L'action porte sur des groupes de travail/collectifs soit entre pairs notamment concernant les professionnels de santé afin de favoriser l'interconnaissance, les dispositifs (présentations des ressources, analyse de pratique, utilisation de logiciel/application, télémédecine, programmes Education Thérapeutique du Patient...), formation... soit entre professionnels (collectivités, associations, privés, professionnels de l'éducation, de la jeunesse, de la culture, du sport, forces de l'ordre, de la santé, du social...) d'un même territoire sur des thématiques ou publics ciblés comme le développement de collectifs santé des jeunes intégrant une démarche participative des jeunes.

La concertation menée dans la cadre de l'élaboration du CLS relève les propositions suivantes : favoriser l'interconnaissance, former les professionnels de l'enfance et de la jeunesse au développement des compétences psychosociales et à la prévention des addictions notamment, un collectif spécifique sur les violences intrafamiliales.

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien, informeront, communiqueront voire porteront ces collectifs selon les besoins.

PORTEURS



CPTS, CLS, MSP, EPCI, Missions Locales, DAC Espace Autonomie

PARTENAIRES

Professionnels de santé, Gécolib, ESSORT GCS E Santé Bretagne, établissements et services sanitaires, médico-sociaux et sociaux, CPAM, ARS, Services et associations, établissements scolaires, ...

PUBLIC :

Professionnels Représentants des usagers



MOYENS



ARS, Région, Département, Préfecture, collectivités, CPAM, CAF, MSA





EVALUATION

Nombre de collectifs Nombre de participants Nombre de projets menés



2023-2027

Etape 1

Informer, communiquer



Etape 2

Accompagner les porteurs



Etape 3

Evaluer

2 Expérimentation et innovation pour mieux soigner

L'innovation en santé:

L'innovation va bien au-delà de l'innovation purement médicale. L'innovation en santé c'est aussi l'innovation des technologies, des organisations, de la prise en charge et des comportements.





Expérimenter un Lab'Innovation en santé sur les territoires

Objectif Opérationnel : Initier ou déployer un réseau



DESCRIPTION

Le Lab'innovation en santé permet de réunir divers professionnels du territoire intéressés par cette thématique, de valoriser ce qui se fait et de mieux communiquer, de mettre en relation des porteurs de projets, d'expérimenter des projets sur des sujets tels que la télémédecine, la télésurveillance, la téléexpertise, la télérégulation, la silver économie...

La concertation menée dans la cadre de l'élaboration du CLS relève les propositions suivantes: recyclerie du matériel médical, la transition écologique en santé, le lien avec les entreprises du territoire notamment au sein des greniers numériques, le lien avec le projet HIT porté par Lorient Agglomération.

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien méthodologique, informeront, communiqueront selon les besoins.

PORTEURS



Etablissements de santé, Université Bretagne Sud, HIT Lorient Agglo

PARTENAIRES

DAC Espace Autonomie, CPTS, Centres de soins, Maison de Santé, Professionnels de santé, gérontopole, GCS E Santé, Biotech Santé Bretagne, Technopole VIPE, URPS, Instituts de formation, greniers numériques...

MOYENS

ARS, article 51, CPAM

PUBLIC



Professionnels de santé, Elus, Représentants des usagers





Nombre de participants Nombre de projets menés

2023-2027





Etape 1

Constituer un groupe de travail



Etape 2 Valoriser ce qui existe, Visites sur place Veille

Etape 3

Voir ce qui peut être mené sur le territoire

3 Attractivité des métiers du soin, du prendre soin et de l'accompagnement

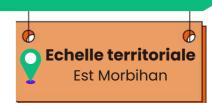
L'attractivité des métiers de la santé regroupe l'ensemble des actions visant à augmenter le nombre de professionnels des secteurs sanitaire, du grand âge et du handicap sur le marché du travail, valoriser ces métiers, les adapter aux regard des enjeux en présence et soutenir les établissements et services dans leur gestion des ressources humaines.





Mettre en œuvre un Dispositif territorial d'appui à l'attractivité

Objectif Opérationnel : Faciliter l'accompagnement



DESCRIPTION

L'action porte sur une offre d'accueil et d'accompagnement des stagiaires et internes et des nouveaux arrivants professionnels de santé (sanitaire, médico social et social) sur le territoire: que ce soit sur une information des services existants (enfance - jeunesse, hébergement, mobilité...), les aides à l'installation, la découverte des structures et services de santé avec la construction d'un parcours (ex: hôpital/clinique/Maison de santé pluriprofessionnelle...), le lien avec les tutelles et les collectivités territoriales, l'accompagnement des maîtres de stage, des ateliers thématiques et temps conviviaux. Il s'agit également d'accompagner des projets d'offre de logements intermédiaires pour les professionnels de santé: intérimaires, professionnels exerçant sur plusieurs sites, internes, stagiaires, professionnels nouveaux arrivants avec un lieu de vie partagé.

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien méthodologique aux projets, notamment auprès des CPTS et des collectivités sur cette thématique, informeront, communiqueront selon les besoins.

PORTEURS



Professionnels de santé en exercice coordonné (CPTS, MSP), ARS, CPAM,CLS, collectivités territoriales

PARTENAIRES (

Facultés de médecine, instituts de formation, DAC Espace Autonomie, filières gériatriques, établissements et services du sanitaire, du médico social et du social, CPAM ...

PUBLIC ...

Stagiaires, internes, nouveaux professionnels

MOYENS



ARS, CPAM, Collectivités territoriales, Région

Feuille de route



EVALUATION

Nombre de personnes accompagnées Nombre de projets menés



2023-2027





Valoriser les métiers du soin et du prendre soin et de l'accompagnement

Objectif Opérationnel : Initier ou déployer un réseau



DESCRIPTION

Cette action porte sur tout projet permettant d'intégrer la valorisation des métiers tout en s'inscrivant dans des démarches en cours (exemple: Intégrer au sein du forum des métiers organisé chaque année sur certains EPCI, un programme spécifique sur les métiers du soin, du prendre soin et de l'accompagnement), notamment auprès:

- des étudiants, des 3èmes sur les valeurs de ces métiers, des échanges avec des professionnels,
- des personnes en recherche d'emploi, en reconversion

Il s'agit également de favoriser le partenariat avec les centres de formations et de s'inscrire dans les communications et démarches nationales, régionales ou départementales. Les chargées de missions du CLS participent au Comité départemental pour l'attractivité des métiers de la santé.

Elles apporteront leur soutien méthodologique aux projets selon les besoins, informeront et communiqueront.

PORTEURS



Membres du Comité départemental pour l'attractivité des métiers de la santé, CPAM



Education Nationale, EPCI ...

PUBLIC ...

Etudiants
Professionnels



MOYENS



ARS, CPAM, Région, Département, Préfecture

Feuille de



Nombre de projets menés, nombre de participants, nombre de partenaires et expression de la satisfaction

EVALUATION

2023-2027

Etape 1

Participation du CLS au Comité départemental pour l'attractivité des métiers de la santé



Etape 2

Relayer les campagnes de communication

Etape 3

Accompagner les acteurs locaux dans ces démarches

AXE 5 ANIMER LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Ce temps d'ingénierie territoriale en santé doit se matérialiser par une présence et une animation permanente sur le territoire, incarnée par des chargés de mission mandatés par la collectivité porteuse du CLS.

L'ingénierie territoriale en santé est un temps et une compétence d'intervention en santé assurés par des chargés de mission dont le rôle est :

- L'identification des enjeux et ressources en santé du territoire,
- La mobilisation des acteurs au service de dynamiques intersectorielles,
- L'accompagnement des porteurs de projets en santé
- Le pilotage du CLS et son suivi
- L'information et la communication en matière de santé.





Mettre en œuvre un Programme territorial pluriannuel de sensibilisation et de formation santé

Objectif Opérationnel : Initier ou déployer un réseau



DESCRIPTION

Cette action porte sur la nécessité de sensibiliser et de former les élus, les professionnels et les représentants des usagers sur les thématiques de santé tout en favorisant la mise en réseau des acteurs du territoire et l'intégration de la santé en transversalité des politiques publiques.

La concertation menée dans la cadre de l'élaboration du CLS relève les propositions de formations suivantes : santé mentale (Premiers secours en santé mentale, formation Sentinelles, Repérage de la souffrance psychique, écoute active, ...), Addictions, Violences intrafamiliales, sensibilisation et enjeux de la Santé environnementale (Commande publique responsable,...), urbanisme favorable à la santé et aménagement du territoire (habitat insalubre, ...), handicap (Communication en Facile A Lire et facile à Comprendre, Repérage des handicaps et troubles de l'enfant), démarche participative en santé.

Les chargées de missions du CLS piloteront ce programme : pour l'année 2023-2024, elles s'appuieront sur le diagnostic du CLS pour définir les thèmes prioritaires, puis chaque année, une concertation sera menée pour définir la programmation.

PORTEURS



PETR CLS, IREPS

PARTENAIRES



CPIE, ASEPT, EHESP, ORSB, ARIC, CR, ARS, Mutualité Française de Bretagne, ADEME, Au goût du jour, associations, filières gériatriques, DAC ...

PUBLIC ...





MOYENS



AAP, CPOM, Financement propre Collectivités, ARS, Région? Département??

Feuille de route



EVALUATION

Quantitatif : Nombre de formations

Nombre de personnes présentes à chaque

session de formation proposée

Qualitatif: Utilité des formations / questionnaire

de satisfaction



2023-2027

Etape 1

Recenser les besoins Définir les thèmes



Etape 2

Construire et organiser ces formations en s'appuyant sur des acteurs locaux



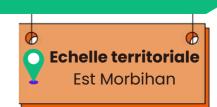
Etape 3

Evaluer



Organiser un Lab' Santé Solidarité

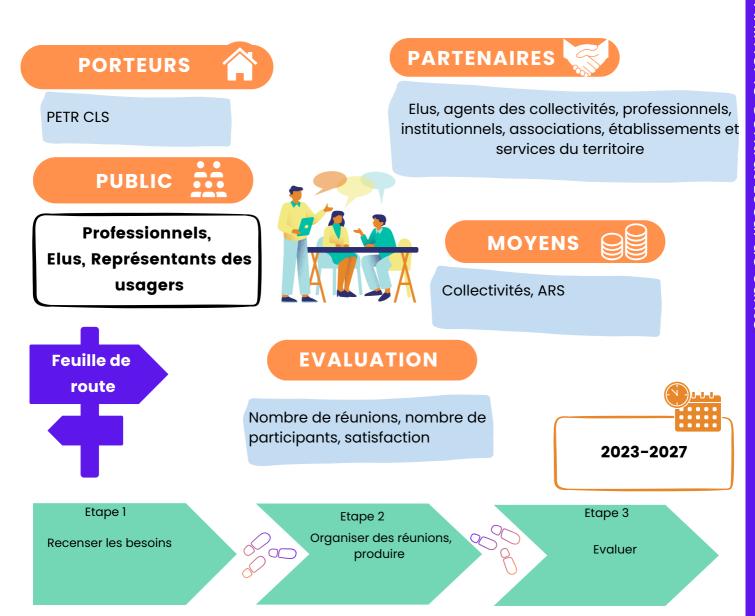
Objectif Opérationnel : Faciliter l'accompagnement



DESCRIPTION

Il s'agit de réunir quelques acteurs locaux en fonction du sujet suite à une veille favorisant l'émergence de nouvelles thématiques/d'innovations, des actions d'information et d'échanges de pratique pour développer les connaissances et les compétences dans l'accompagnement et la démarche de santé des publics, afin d'optimiser la lisibilité des actions, de faciliter la mutualisation des moyens et des ressources existantes, de faire connaitre et valoriser les ressources du territoire notamment via des plateformes telles que Soliguide, Boussole des aidants..., être soutenant sur certains projets et de travailler également sur l'évaluation des actions du CLS.

La concertation menée dans la cadre de l'élaboration du CLS relève les propositions suivantes: avoir un calendrier des semaines de prévention nationales, informer sur les divers appels à projets, mettre en place une cartographie des actions de prévention menées sur le territoire. Les chargées de missions du CLS piloteront ce Lab.





Communiquer sur le Contrat Local de Santé

Objectif Opérationnel : Favoriser le pouvoir d'agir

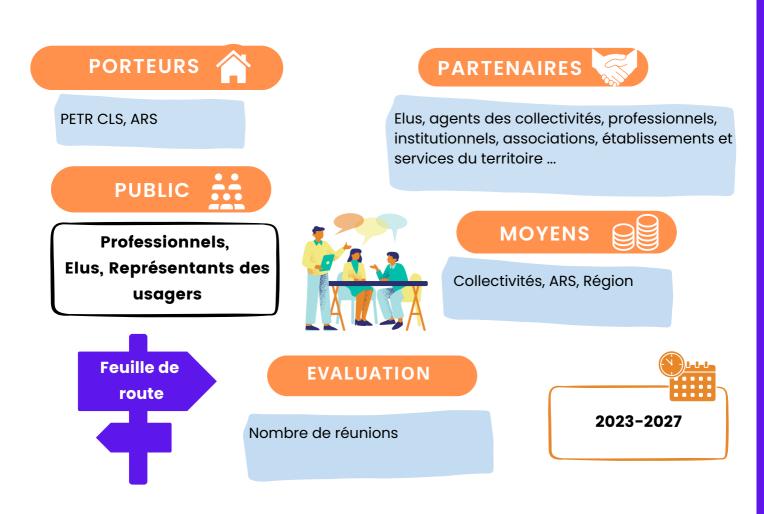


DESCRIPTION

Cette action porte sur la nécessité d'avoir une communication régionale et locale autour du Contrat Local de Santé.

La concertation menée dans la cadre de l'élaboration du CLS relève les propositions suivantes: Créer un visuel graphique, des infographies, des articles santé dans les bulletins communaux et intercommunaux voire la presse, des réunions d'information, un site web, de diffuser des informations relatives à l'offre de santé globale en ayant des supports de communication adaptés à tout public (FALC)

Les chargées de missions du CLS piloteront cette communication.





CONTRAT LOCAL DE SANTÉ EST MORBIHAN 2023-2027

Annexe 3
EVALUATION



